

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service aménagement, risques

**Commission départementale de préservation des espaces
naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)
du 21 mars 2019**

Affaire suivie par Dominique Ledoux
tél. : 04 50 33 79 42
dominique.ledoux@haute-savoie.gouv.fr

**Avis sur le projet du PLU de Menthonnex-en-Bornes, au titre
des articles
L 153-17, L 151-12 et L 151-13
du code de l'urbanisme**

Vu le projet du PLU de Menthonnex-en-Bornes, arrêté et réceptionné,
Vu le rapport d'instruction de la DDT présenté en séance, le 21 mars 2019, aux membres de la
CDPENAF,
Vu les échanges intervenus lors de ladite séance,

Considérant les efforts remarquables de la commune, depuis de nombreuses années, pour aménager un
véritable cœur de village,
Considérant la qualité du PLU qui propose une densification du chef-lieu et une très forte réduction de la
consommation d'espace dans les hameaux,
Considérant la compatibilité avec le SCoT,

A l'unanimité des membres présents, la CDPENAF émet :

- un avis favorable au titre de l'article L 153-17 du code de l'urbanisme en attirant l'attention sur
l'urbanisation résiduelle permise dans les hameaux qui nécessite une forte vigilance sur :
 - les dispositifs d'assainissement non collectif dans un contexte où la carte d'aptitude des sols
indique des terrains moyennement perméables et des ruisseaux déjà saturés qui ne permettent
pas d'accepter de nouveaux effluents traités ;
 - les limites de l'urbanisation, en s'inscrivant dans l'enveloppe urbaine existante
- un avis favorable au titre de l'article L 151-12 du code de l'urbanisme, en identifiant les bâtiments
agricoles sur le plan de zonage ;
- au titre de l'article L 151-13 du code de l'urbanisme pour le STECAL.

Le directeur départemental des territoires

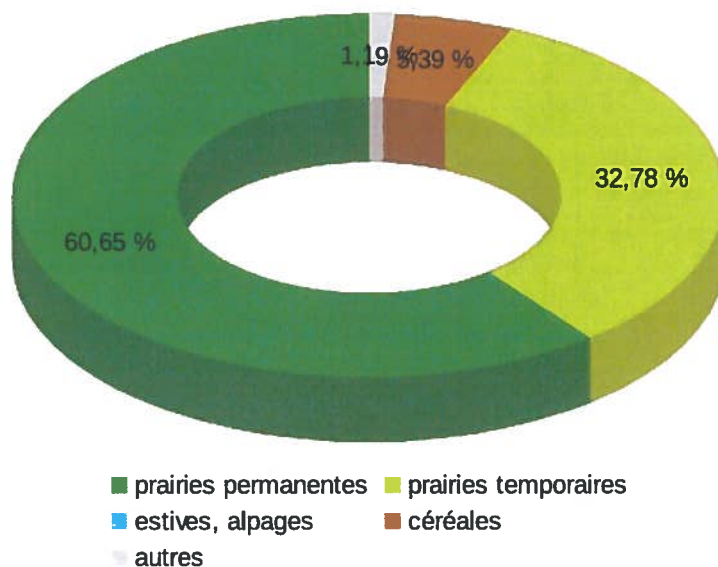


Francis CHARPENTIER

Menthonnex-en-Bornes

1 – Surface agricole déclarée en 2018 dans le Registre Parcellaire Graphique (RPG)

Surface totale : 553 hectares soit 64,99 % de la surface communale
(moyenne département : 27%)



2 – Exploitations déclarées dans le RPG 2018

	2018	2016
Nombre de sièges d'exploitation sur la commune :	10	9

3 – Principaux labels qualité

AOP Abondance - AOP Reblochon -



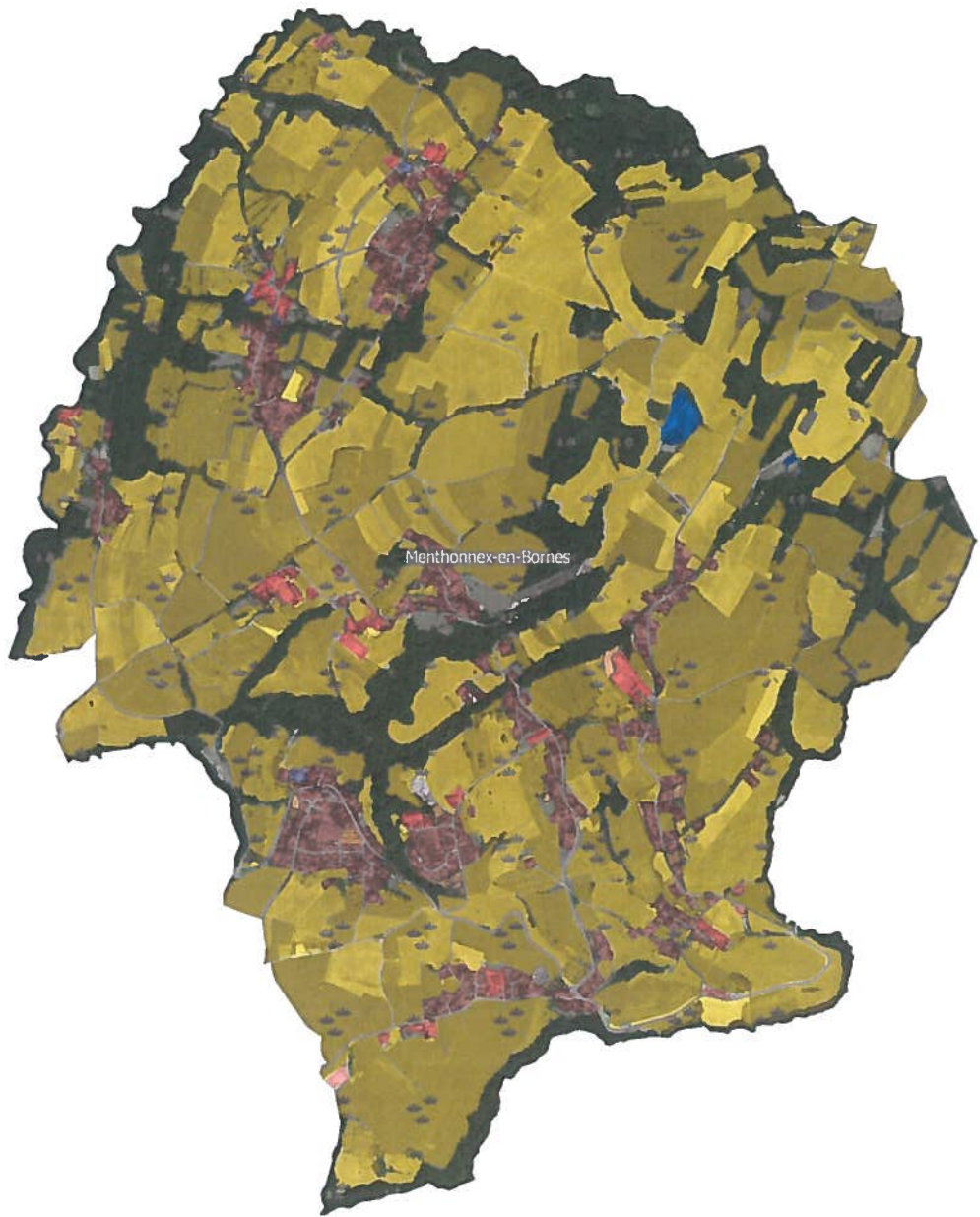
4 – Consommation de l'espace agricole entre 2008 et 2018

Surface considérée comme artificialisée depuis 2008

5,78 hectares

		Moyennes communales		
		département	SCoT Bassin annécien	EPCI : CC du Pays de Cruseilles
Moyenne annuelle (hectares) :	0,58	0,72	0,62	0,61
Taux annuel d'artificialisation de l'espace agricole :	0,10%	0,16%	0,22%	0,14%

Occupation du sol 2015



- | | | | |
|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Occupation du sol 2015 | Infrastructures routières | Alpagnes | Espaces en herbe |
| Enveloppe urbaine "habitat" | Carrières, espaces de stockages | Vergers | Forêts ouvertes |
| Enveloppe urbaine "activité" | Cimetières | Conifères | Landes, milieux arbustifs |
| Enveloppe urbaine "agriculture" | Terrains de sport | Feuillus | Lacs, étanges, fleuves, rivières.. |
| Enveloppe urbaine "bâti isolé" | Espaces verts en milieu urbain | Feuillus et conifères | indéterminé |
| Parkings | Prairies permanentes | Bosquets | |
| | Cultures en rotation | Haies | |



Occupation du sol 2015
(zones U et AU du PLU arrêté)

0 100 200 m



Occupation du sol 2015

Enveloppe urbaine "habitat"	Infrastructures routières	Alpages	Espaces en herbe
Enveloppe urbaine "activité"	Carrières, espaces de stockages	Vergers	Forêts ouvertes
Enveloppe urbaine "agriculture"	Cimetières	Conifères	Landes, milieux arbustifs
Enveloppe urbaine "bâti isolé"	Terrains de sport	Feuillus	Lacs, étangs, fleuves, rivières..
Parkings	Espaces verts en milieu urbain	Feuillus et conifères	indéterminé
	Prairies permanentes	Bosquets	
	Cultures en rotation	Haies	

SAU 2018 et sièges d'exploitations PAC

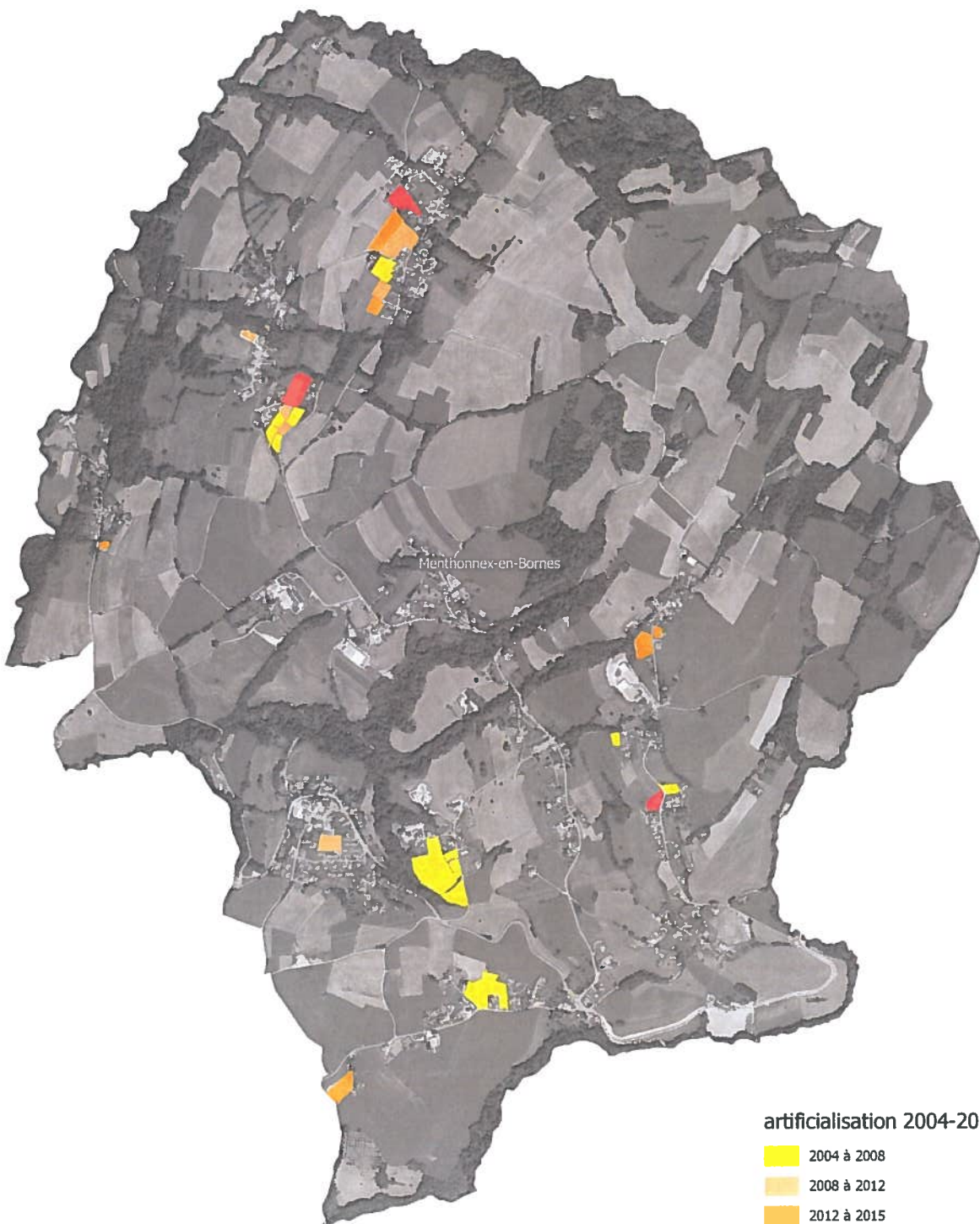


- Sièges d'exploitation RPG
- SAU 2018
 - prairies permanentes
 - cultures en rotation
 - estives, alpages
 - vergers

Conception : DDT74
Sources : DDT74, IGN
Date de réalisation : février 2019



Artificialisation des espaces agricoles 2004-2018

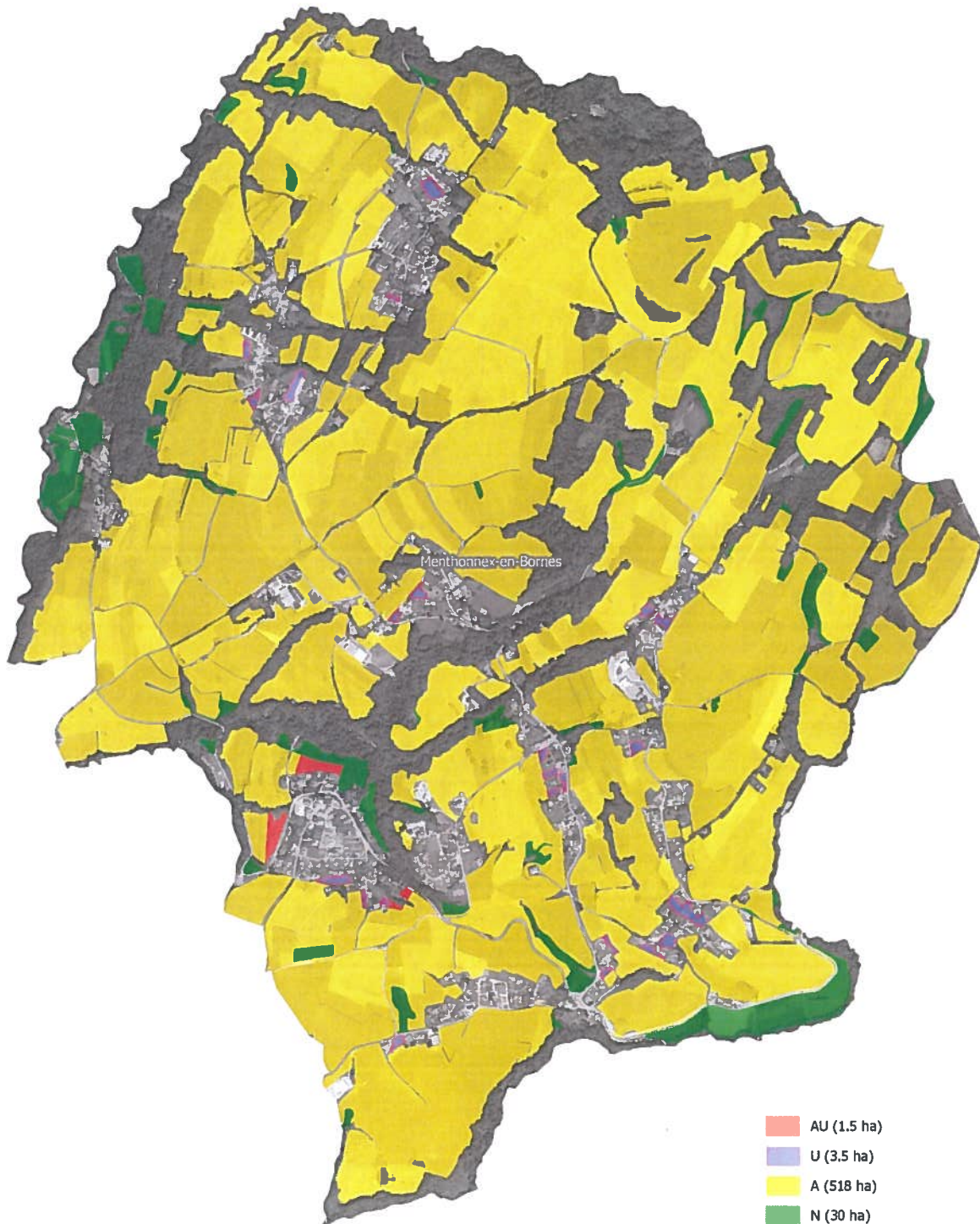


Conception : DDT 74
Sources : DDT74, IGN
Date de réalisation : février 2019



Espaces agricoles 2018 vulnérables dans le PLU arrêté

0 100 200 m



Conception : DDT74
Sources : DDT74, IGN

Date de réalisation : février 2019